

Image not found or type unknown



Suspension de permis dû à la prise de stupéfiant

Par **ulrick**, le **12/07/2013** à **15:11**

Bonjour
Suite à une suspension de permis dû à un test positif au THC, j'aurais aimé savoir si je dois passer les tests psychotechniques en dehors de la visite médicale prévue à la préfecture ou le médecin me les fera passer en même temps que l'analyse d'urine ?
Merci d'avance de votre réponse.